

LAC DE LA MADONE

MORNANT

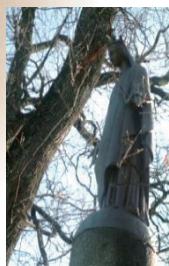
Communauté
de Communes
du Pays
Mornantais



Lac de pêche, parcours de santé, arboretum, tables de pique-nique, la Communauté de Communes a aménagé les 22,5 ha de ce site en espace de détente et de respiration. Au croisement des communes de Mornant, Saint-Didier-sous-Riverie, Saint-Maurice-sur-Dargoire et Saint-Sorlin, ce lac d'irrigation est également à la jonction des chemins de randonnée, à pratiquer à pied, à cheval, à VTT...

Notre Dame de Corsenat

Statue érigée vers 1860 par une habitante du hameau La Plaine en reconnaissance à la Sainte Vierge après avoir échappé à un accident.



vers Saint-Sorlin

vers La Fillonnrière

sentier ombragé

Parcours de santé



D'usage sportif ou ludique, cet aménagement de 1 280 m autour du lac se compose de 9 agrès commentés.

d départ du bout de la digue.

- 1 Slalom
- 2 Poutre sauts alternés
- 3 Planche abdominale
- 4 Saut à pieds joints
- 5 Echelle horizontale
- 6 Barres parallèles
- 7 Saut latéral
- 8 Step test
- 9 Barres d'étirements



Loge

Petite construction qui servait à ranger les outils. Ces loges sont des témoins du passé viticole.

accès vers Mornant

Entrée

Parkings d'environ 80 places en terrasses. Sur place : plans du site et des sentiers balisés.



Digue

Hauteur : 18,93 m
Longueur : 193 m
Cette retenue collinaire construite en 1991, crée une retenue de 340 000 m³ sur 5,5 ha.



Station de pompage

Station équipée de 3 groupes électropompes de 600 m³/h. Le lac est relié à l'étang de Combe -Gibert et à l'ensemble du réseau d'irrigation de l'Ouest Lyonnais.



Arboretum



★ 16 tables illustrées sont réparties autour du lac, pour découvrir les lieux et les essences d'arbres qui bordent le vallon.



Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais

Boulevard du Pilat
69440 Mornant
Tél : 04 78 19 91 65
accueil@otbalconslyonnais.fr
>>> www.otbalconslyonnais.fr

Communauté de Communes du Pays Mornantais
Pôle Aménagement de l'Espace & Développement durable

Equipements touristiques
Avenue du Pays Mornantais
69440 Mornant
tourisme@cc-paysmornantais.fr
>>> www.copamo.fr

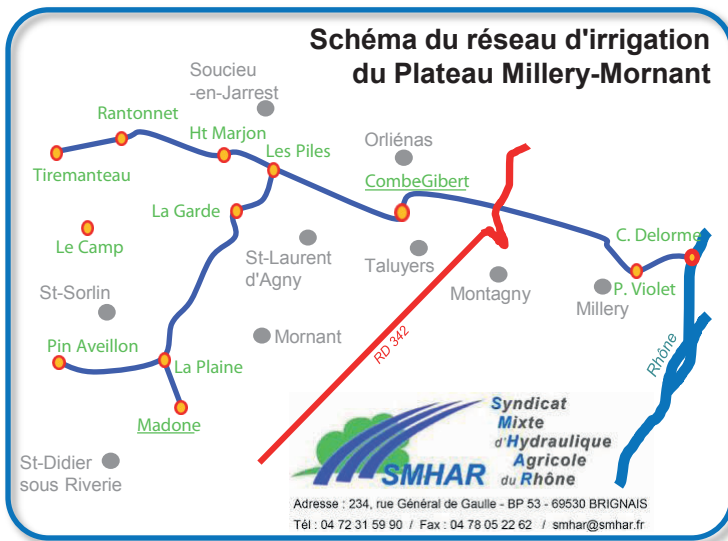
Irrigation

Dans les années 60, avec le développement de la métropole lyonnaise, Le Conseil Général du Rhône désireux d'apporter au monde agricole un moyen indispensable pour pérenniser et assurer des productions de qualité, décide la création d'une organisation collective de gestion de l'irrigation. Le SMHAR (*Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône*) est créé en 1966.

Au début des années 1970, les travaux commencent avec la réalisation de l'aménagement hydraulique des Plateaux Millery Mornant, dont la construction de la retenue de l'étang de Combe-Gibert.

Le SMHAR développe un réseau de stations (voir plan ci-dessous), canalisations et bornes d'irrigation. Les arbres fruitiers, les productions de légumes frais ou de fleurs qui nécessitent de l'arrosage émergent sur l'ensemble du plateau alors que les vignes malades sont arrachées.

Grâce à l'irrigation, les maraîchers diversifient leurs productions et stabilisent leurs revenus. Les réseaux de vente se développent, en vente directe sur les marchés lyonnais ou à la ferme, en coopératives (SICOLY), en points de vente collectifs (Uniforme).



La station de pompage



Le plan d'eau est alimenté par le ruisseau du Corsonas. Le niveau du lac fluctue en fonction des besoins en irrigation des exploitations agricoles. Il se remplit naturellement avec les eaux pluviales hivernales. En cas de déficit de pluies, il est remis à niveau par pompage de l'eau du Rhône (station située à Millery). L'eau transite par l'**étang de Combe-Gibert**, sur les communes de Taluyers et Oriéanas, site également géré par la Communauté de Communes du Pays Mornantais.



Les bornes d'irrigation avec compteurs permettent de bénéficier d'une eau à tarif adapté pour leurs cultures.



Pêche

Le Lac de la Madone est classé lac de pêche de 2^e catégories. Il abrite principalement des poissons blancs et des carnassiers (brochets, sandres, perches). La gestion piscicole est confiée à l'Association de pêche de Givors et du Plateau Mornantais (AAPPMA).

La pratique de la pêche est réglementée. La carte est obligatoire, en vente au siège de l'Office de Tourisme à Mornant, à l'épicerie "Chez Pat" à Chassigny ; au "Bar d'Alex" à Taluyers et sur www.cartedepêche.fr.

Possibilité d'utiliser jusqu'à 4 cannes. Il n'y a pas de période de pêche pour les poissons blancs et la truite arc en ciel ; en revanche il existe des périodes de protection pour les carnassiers (voir indication avec le permis de pêche).

La Communauté de Communes gère également le site de l'étang de Combe-Gibert, lac artificiel de 1,75 ha sur les communes de Taluyers et Oriéanas. Lac de pêche de 2^{ème} catégorie, jusqu'à 2 cannes, permis de pêche obligatoire.

+ d'infos : www.federation-peche-rhone.fr



brochet



sandre



Perche



Truite fario



Rotengle



carpe

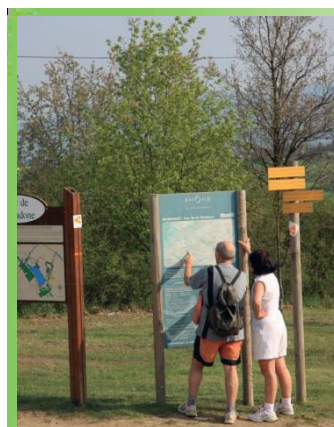


GPS : N 45.61790000 E 4.66894000

à 30 km au Sud-Ouest de Lyon ;
à 4,8 km au Sud-Ouest de Mornant.



A Mornant, du rond-point du camping, suivre les panneaux directionnels "Pré Baron" puis "Site de La Madone".



Randonnée

- Un cheminement permet de faire le tour du lac en 40 mn environ (1,9km).
 - A l'entrée du site, le panneau de départ des sentiers vers les villages alentours.
 - Lac au centre de la carte N°3 "Pays Mornantais Givors-Grigny" en vente à l'Office de Tourisme Balcons du Lyonnais
- + d'infos : www.ffrp.rhone.fr



circuit VTT vert

(9,3km au départ de Mornant)

